



CIREY-SUR  
VEZOUBE



13<sup>ème</sup> Grand prix cycliste organisé par le CC VTT Badonviller  
CLM & GENTLEMAN  
Cirey - sur - Vezeuze

**Test chrono " Contre la montre pour tous "  
le matin de 10h00 à 12h00**

**1. Organisation :**

Le CC VTT Badonviller organise le lundi 14 juillet 2025 le 13<sup>ème</sup> grand prix cycliste de Cirey-sur-Vezeuze.

**2. Type d'épreuve - Distance - Age de participation :**

Test chrono au format " **contre la montre pour tous** " sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme (règlement 2.9.8 - § 8 Test chrono).

La distance à effectuer et les classements sont définis par votre catégorie d'âge dans l'année :

|  |                 |
|--|-----------------|
| - U9 Poussins - 7 à 8 ans né(e)s en 2018 et 2017                     | distance 1,5 km |
| - U11 Pupilles - 9 à 10 ans né(e)s en 2016 et 2015                   | distance 2,4 km |
| - U13 Benjamins - 11 à 12 ans né(e)s 2014 à 2013                     | distance 4,3 km |
| - U15 Minimes - 13 à 14 ans né(e)s 2012 et 2011                      | distance 9,4 km |
| - U17 Cadets - 15 à 16 ans né(e)s 2010 à 2009                        | distance 9,4 km |
| - U19 Juniors - 17 à 18 ans né(e)s à partir de 2008 + Seniors 39 ans | distance 9,4 km |
| - Master hommes 40 à 49 ans  | distance 9,4 km |
| - Master hommes + 50 ans   | distance 9,4 km |
| - Femmes 19 à 39 ans   | distance 9,4 km |
| - Master Femmes + de 40 ans  | distance 9,4 km |

**3. Participations / licences :**

- L'épreuve est ouverte aux féminines comme aux hommes à partir de 7 ans et plus licencié(e)s FFC (y compris professionnels) ou non.
- Aux non-licenciés en possession d'un certificat médical ou questionnaire de santé âge (avec obligation soit d'un titre temporaire de participation, soit avec extension de garantie pour participant occasionnel en individuel Accident).
- Le certificat médical ( - d'1 an) devra mentionner la « **non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition** » ou d'avoir répondu au module de santé disponible sur l'espace licencié <https://licence.fcc.fr/> valable 4 mois.
- Les licenciés d'une autre fédération devront présenter sur leur licence : l'indication qu'ils ont un certificat médical valide pour la saison en cours.

**4. Engagement :**

Droit engagement : 13 € licencié(e)s FFC adultes - 8 € jusque 17 ans – 18 € non licencié(e)s et autres fédérations ;

Les inscriptions sont à effectuer uniquement par le site : <https://www.helloasso.com/associations/cc-vtt-badonviller/evenements/grand-prix-2025-cirey-sur-vezouze-2> ;

**Pas d'inscription sur place.**

Le règlement des droits d'engagement doit être effectué avant le vendredi 11 juillet 2025 à 12h00.

**5. Parcours / Restrictions :**

- Distance de 9,4 km soit un aller/retour Cirey-sur-Vezouze - Parux - route départementale 180 (carte en annexe) ;
- la route est fermée à la circulation routière l'exception des voitures de l'organisation et des véhicules pour les secours ;
- la course se déroulant sur le même axe, les concurrents ne devront pas franchir la ligne médiane (matérialisée par des cônes) sous peine de disqualification ;
- Dès le départ du 1er coureur, le parcours ne peut être emprunté que par les coureurs en course.

## **6. Départ :**

### **Rue Joffre à hauteur du collège :**

- Départ pris à l'arrêt, soit pied au sol ou le coureur se tient à la barrière.
- L'arrivée est située à hauteur du départ (demi chaussée).
- Premier départ 10h00 puis à intervalle d'une minute.
- Le temps du coureur se présentant en retard au départ sera décompté de l'heure prévue de son départ.
- Le chronométrage est assuré par M-CHRONO

## **7. Coureurs en course :**

- tout coureur rejoint ne doit pas profiter du sillage du coureur qui le rattrape ni le mener ou rouler ensemble (côte à côte) ;
- les voitures suiveuses sont interdites ;
- Accès aux lieux de départ : sous la responsabilité du coureur

## **8. Matériel :**

- Port du casque rigide obligatoire (chrono ou autres) ;
- Matériel : tous types de vélos (les VAE sont interdits)

## **9. Dispositif de sécurité:**

- Un Véhicule de l'organisation ouvre le " début de course" et un véhicule ferme derrière le dernier coureur la course ;
- Premiers secours assurés par Croix Rouge ou similaire ;
- Signaleurs : des signaleurs assurent la sécurité des coureurs : au départ, carrefours et lieu de demi-tour ;
- Contrôle : officiel au lieu de demi-tour + commissaire départ et arrivée

## **10. Ordre de départ :**

- L'ordre de départ sera publié sur la page Facebook du club et envoyé au Comité du GEST le vendredi 11 juillet à 16h00

## **11. Retrait dossard avec transpondeur**

- Parking collège de la Haute Vezouze – 51 rue Joffre (zone de départ et arrivée)

### **de 9h00 à 9h55**

- Le transpondeur est sous votre responsabilité : en cas de perte ou de casse, il vous est facturé. Il est récupéré dès la ligne franchie par les bénévoles du club.

## **12. Récompense :**

Parking collège à partir de 12H00- Podium pour les 3 premiers de chaque catégorie (bouquet + coupes)

### **Hommes**

- 15/16 ans
- 17/18 ans
- 19 / 39 ans (senior)
- 40/49 ans (master 3 -4)
- 50 et + (master 5 et +)

### **Femmes**

- 15/16 ans
- 17/18 ans
- 19/39 ans (senior)
- 40 ans et + (master)

Catégorie U9 à U15 récompense pour tous

# Gentleman

## après-midi de 14h00 à 15h30

### **1. Organisation :**

Le CC VTT Badonviller organise le lundi 14 juillet 2025 la 2<sup>ème</sup> Gentleman de Cirey-sur-Vezouze.

### **2. Type d'épreuve - Distance - Age de participation - Catégorie :**

**Gentleman** : Épreuve ouverte à partir de 13 ans dans l'année avec entraîneur (binôme) de 17 ans plus, sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme (règlement 16.6.4 - § 2 Épreuves de Gentlemen).

Distance à effectuer pour les duos composés d'un coureur homme ou femme de la catégorie U13 à U15 (avec binôme + 17 ans) : **1 tour soit 16 km**

Distance pour les autres duos - Catégories : **2 tours soit 32 km**

- Gentlemen (un plus de 40 ans dans l'année)
- Seniors (les 2 coureurs moins de 40 ans)
- Mixte
- Centenaires (cumul des 2 coureurs plus de 100 ans dans l'année)
- Féminines (quelle que soit l'âge)

### **3. Participations / licences :**

- L'épreuve est ouverte aux féminines comme aux hommes âgés de plus de 13 ans licencié(e)s FFC (y compris professionnels) ou non ;
- Aux non-licenciés en possession d'un certificat médical ou questionnaire de santé âge (avec obligation soit d'un titre temporaire de participation, soit avec extension de garantie pour participant occasionnel en individuel Accident) ou d'avoir répondu au module de santé disponible sur l'espace licencié <https://licence.ffc.fr/> valable 4 mois ;
- Le certificat médical ( - d'1 an) doit mentionner la **non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition** ;
- Les licenciés d'une autre fédération devront présenter sur leur licence : l'indication qu'ils ont un certificat médical valide pour la saison en cours.

### **4. Droit d'engagement :**

- L'engagement est de 25 € (licenciés FFC) (30€ non licenciés FFC) par équipe Gentleman - 12€ par équipe avec coureur U13 à U17
- Il est possible de doubler l'épreuve (deux inscriptions) , prévenir jean-Luc Herbach au 07 87 25 52 34 ou [jean-luc.herbach@orange.fr](mailto:jean-luc.herbach@orange.fr) pour l'ordre de départ et possibilité (nbr d'inscrit)
  - Uniquement par : <https://www.helloasso.com/associations/cc-vtt-badonviller/evenements/grand-prix-2025-cirey-sur-vezouze-2>
  - **Pas d'engagement sur place**

Le règlement des droits d'engagement doit être effectué avant le vendredi 11 juillet 2025 à 12h00.

### **5. Parcours / Restrictions :**

- Distance : une boucle de 16 km est à parcourir selon la catégorie :
- 1 boucle pour les duos avec coureur U13 à U 17 ;
- 2 boucles pour les autres catégories.

Parcours :

Rue Joffre Cirey sur Vezouze (RD 180) - RD 180 - Parux - CC Parux/Nonhigny - RD20A - Harbouey - RD 20 C - Cirey sur Vezouze - Rue des Écoles - RD 8 - Rue Joffre (RD 180)

- le parcours est fermé à la circulation routière à l'exception des voitures de l'organisation, des voitures suiveuses et des véhicules pour les secours ;
- le code de la route est à respecter mêmes si les routes sont fermées à la circulation ;
- Dès le départ du 1er duo, le parcours ne peut être emprunté que par les coureurs en course.

## **6. Départ :**

### **Rue Joffre à hauteur du collège :**

- Départ pris à l'arrêt soit pied au sol ou les coureurs se tiennent à la barrière ;
- L'arrivée est située à hauteur du départ (demi chaussée) ;
- Lors du passage pour effectuer le deuxième tour les coureurs devront emprunter la chaussée à gauche de la zone de départ ;
- Premier départ 14h00 puis à intervalle d'une ou deux minutes ;
- Le temps des coureurs se présentant en retard au départ sera décompté de l'heure prévue de leur départ ;
- Le chronométrage est assuré par M-CHRONO.

## **7. Coureurs en course :**

- Tout binôme rejoint ne doit pas profiter du sillage du binôme qui le rattrape ni le mener ou rouler ensemble (côte à côte) ;
- Accès aux lieux de départ : sous la responsabilité des coureurs.

## **8. Matériel :**

- Port du casque rigide obligatoire (chrono ou autres) ;
- Matériel : tous types de vélos sauf les VAE.

## **9. Dispositif de sécurité:**

- un Véhicule de l'organisation ouvre le " début de course" et un véhicule ferme derrière le dernier duo la course.
- Premiers secours assurés par une entreprise agréée
- Signaleurs : des signaleurs assurent la sécurité des coureurs : au départ, carrefours etc
- Contrôle : mi-parcours

## **10. Retrait des transpondeurs :**

- A partir de 12h45 jusque 13h45 ;
- Le transpondeur est sous votre responsabilité : en cas de perte ou de casse, il vous sera facturé. Il est récupéré dès la ligne franchi par les bénévoles du club.

## **11. Ordre de départ :**

- L'ordre de départ sera publié sur la page Facebook du club (Facebook) et envoyé au Comité du Grand Est de Cyclisme FFC le vendredi 11 juillet à 16h00

## **12. Récompense :**

Parking collège à partir de 16H30- Podium pour les 3 premiers de chaque catégorie (bouquet + coupes)